

Article 21 du Règlement

Dans les régions urbaines, les abonnés du service téléphonique peuvent contacter des centaines de milliers d'autres personnes sans frais interurbains. Or, en région rurale telle que la mienne et celle d'Argenteuil—Papineau et d'ailleurs, les interurbains sont applicables en grande partie pour appeler même des voisins.

Ce matin je parlais à mes électeurs Claudette et Gérard Laplante de Sarsfield qui me disaient que leur facture mensuelle de téléphone se chiffre à 80 \$ par mois, 5 \$ pour le service de base et 75 \$ de frais supplémentaires.

Les gens du secteur rural se sont fait bafouer par le ministre des Finances hier et ne sont pas près de l'oublier. Les gens de Glengarry—Prescott—Russell et ceux d'Argenteuil—Papineau n'aiment pas ces mesures, monsieur le Président, et ils vont le dire au ministre des Finances.

* * *

[Traduction]

LA RÉFORME FISCALE

LE LIVRE BLANC—L'INCIDENCE SUR LES CANADIENS DE L'OUEST

M. Ted Schellenberg (Nanaimo—Alberni): Monsieur le Président, il était très intéressant, hier soir, de voir les députés de l'opposition et d'autres critiques du gouvernement transformer de bonnes nouvelles en mauvaises nouvelles.

La réforme fiscale est synonyme de régime fiscal juste pour les Canadiens, et ceux de l'Ouest en particulier.

Un quart de million de Canadiens de l'Ouest seront exemptés de l'impôt fédéral sur le revenu et plus de trois millions de contribuables de l'Ouest bénéficieront d'une réduction de cet impôt. En outre, notre réforme fiscale accordera aux secteurs des forêts, des pêches et de l'agriculture les taux d'imposition moyens les plus faibles de l'économie canadienne.

Comment le NPD et les libéraux peuvent-ils oser attaquer un programme qui introduit la justice dans notre régime d'imposition? Après avoir dépensé pendant vingt ans plus qu'ils ne percevaient et avoir paralysé l'économie, ils décident de s'acharner contre l'homme qui va tout débloquer.

Le fait est que les taux d'intérêt, le déficit, l'inflation, et maintenant les impôts, sont à la baisse. L'économie canadienne est en plein essor.

Un citoyen de la Colombie-Britannique m'a fait remarquer hier soir que nous avons maintenant un nouveau symbole national, qui n'est pas l'oiseau sauvage que les libéraux ont fait voler en vedette à la télévision ni le huard de la gauche, mais la grue, qui n'appartient pas à la gent ailée mais à l'outillage de chantier et qui symbolise ce qu'un bon gouvernement accompli pour l'économie.

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE SALVADOR—LE RETOUR DES ESCADRONS DE LA MORT

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, au Salvador les escadrons de la mort ont ouvertement et effrontément refait surface. Ils ont écrit à 14 professeurs et étudiants de l'université nationale pour les menacer de les assassiner s'ils ne quittaient pas le pays immédiatement.

Le gouvernement Duarte n'a jamais intenté de poursuites à la suite des assassinats ou des disparitions imputables aux escadrons de la mort avec la participation de l'armée.

Alors que le gouvernement canadien prétend que le Salvador travaille à rétablir les droits de l'homme, les attaques de plus en plus fréquentes contre les syndiqués, les universitaires et les porte-parole des droits de la personne prouvent que le gouvernement canadien se trompe.

Maintenant que les escadrons de la mort ont réapparu ouvertement et effrontément, je demande au premier ministre (M. Mulroney) ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de dénoncer cette violation flagrante des droits de la personne ainsi que l'inaction du gouvernement Duarte, et de retirer l'aide canadienne à ce gouvernement.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

LE LIVRE BLANC—APPUI AUX DISPOSITIONS

M. Ross Belsher (Fraser Valley—Est): Monsieur le Président, la réforme fiscale du gouvernement est un mécanisme complet très bien rodé. Elle se présente en deux volets. La refonte des impôts des particuliers et des sociétés entrera en vigueur en 1988. La taxe de vente sera maintenue après consultations avec les provinces et le public.

L'abaissement du taux d'imposition des particuliers et des entreprises, et un barème de taux simplifié, rendent notre régime fiscal plus équitable.

Les déductions fiscales sont converties en crédits d'impôt et ainsi, 850 000 Canadiens seront exemptés de l'impôt fédéral et certains recevront de l'argent. En outre, 8 ménages sur dix paieront moins d'impôt, soit 475 \$ de moins en moyenne, et 9 personnes âgées sur dix verront également leur remboursements fiscaux diminuer. Les modifications apportées à l'impôt des sociétés et à la taxe de vente permettront au gouvernement de financer ces modifications. Ce sont l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche qui auront le taux d'imposition le plus faible après cette réforme.

Somme toute, voilà un bon train de mesures pour tous les Canadiens de la part d'un bon ministre des Finances (M. Wilson).